

PLAN DE COURS

POL-8007 : Séminaire de doctorat

NRC 12011 | Hiver 2017

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours traite des grandes étapes ou de grands thèmes de la science politique. On peut aussi y aborder les problèmes liés à la pratique de cette discipline et ses liens avec d'autres disciplines de sciences humaines.

Plage horaire

Séminaire			
mercredi	15h30 à 18h20	DKN-2211	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=75268>

Coordonnées et disponibilités

Louis Imbeau

Professeur

DKN-4415

Louis.Imbeau@pol.ulaval.ca

Tél. : 656-2131 poste 4386

Disponibilités

J'assurerai une permanence au bureau les lundi et mercredi de 13h30 à 15h15.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Sommaire

Description du cours	3
Objectif général du cours	3
Objectifs spécifiques	3
Contenu du cours	3
Approche pédagogique	4
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Exposé oral	5
Essai	5
Participation	6
18 janvier	6
25 janvier	6
1 février	6
8 février	6
15 février	7
22 février	7
8 mars	7
15 mars	7
22 mars	7
29 mars	8
5 avril	8
12 avril	8
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	9
Plagiat	10
Matériel didactique	10
Grilles de lecture	10
Spécifications technologiques	10
Bibliographie et annexes	11
Références	11

Description du cours









Objectif général du cours


Description officielle: Ce cours traite des grandes étapes ou de grands thèmes de la science politique. On peut aussi y aborder les problèmes liés à la pratique de cette discipline et ses liens avec d'autres disciplines de sciences humaines.

Objectifs spécifiques

Le cours portera sur la structure de l'explication en sciences sociales, l'explication étant entendue comme la mise en relation d'un *explanandum* et d'un *explanans*.

Contenu du cours

Sem.	Date	Programme de lecture	Conférences et exposés
		15h30 - 16h45	17h - 18h15
1	11 jan.	Introduction	
2	18 jan.	«Typologie des schèmes d'intelligibilité» (Berthelot 1990: 43-85, 89 - Disponible à la réserve de la bibliothèque)	17h: Louis Imbeau:  L'intelligence du social
3	25 jan.	 Couture & Breux 2017	17h: Jérôme Couture, <i>Expliquer le social</i> 17h45: Pierre-Marc Daigneault, <i>Stratégies de publication pour doctorants</i>
4	1 fév.	Cavatorta 2015	17h: Francesco Cavatorta, <i>Expliquer le social</i> 17h45: Jean-Frédéric Morin, <i>La thèse de doctorat</i>
5	8 fév.	 Ouimet et al. 2010	17h: Mathieu Ouimet, <i>Expliquer le social</i> 17h45: Steve Jacob, <i>L'éthique de la recherche</i>
6	15 fév.	 Tomkinson 2014	17h: Sule Tomkinson, <i>Expliquer le social</i> 17h45: Francesco Cavatorta, <i>Les réseaux de recherche</i>
7	22 fév.	 Jacob, Imbeau & Bélanger 2011	17h: Steve Jacob, <i>Expliquer le social</i> 17h45: Marc Bodet, <i>Les examens de doctorat</i>
8	1 mars	Semaine de lecture	
9	8 mars	 Kimball 2010	Exposé 1:
10	15 mars	 Paquin & Beaugard 2013	Exposé 2:
11	22 mars	 «Fitzsimmons et al. 2014	Exposé 3:
12	29 mars	Marland & Giasson 2013	Exposé 4:

13	5 avril	 Brossier 2013	Exposé 5:
14	12 avril	La communication écrite	Exposé 6:
15	19 avril	Exposé 7:	
16	26 avril	Semaine d'examens: pas de cours	
	28 avril	Date limite de remise de l'essai (12h)	

Approche pédagogique

Séminaire de discussion.

Évaluations et résultats


Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Exposé oral	À déterminer	Individuel	10 %
Essai	Dû le 28 avr. 2017 à 12h00	Individuel	40 %
Participation	À déterminer	Individuel	14 %
Commentaires / Fiches de lecture (Somme des évaluations de ce regroupement)			36 %
18 janvier	Dû le 18 janv. 2017 à 15h00	Individuel	3 %
25 janvier	Dû le 25 janv. 2017 à 12h00	Individuel	3 %
1 février	Dû le 1 févr. 2017 à 12h00	Individuel	3 %
8 février	Dû le 8 févr. 2017 à 12h00	Individuel	3 %
15 février	Dû le 15 févr. 2017 à 12h00	Individuel	3 %
22 février	Dû le 22 févr. 2017 à 12h00	Individuel	3 %
8 mars	Dû le 19 janv. 2017 à 12h00	Individuel	3 %
15 mars	Dû le 15 mars 2017 à 12h00	Individuel	3 %
22 mars	Dû le 22 mars 2017 à 12h00	Individuel	3 %
29 mars	Dû le 29 mars 2017 à 12h00	Individuel	3 %
5 avril	Dû le 5 avr. 2017 à 12h00	Individuel	3 %
12 avril	Dû le 12 avr. 2017 à 12h00	Individuel	3 %

EXPOSÉ ORAL: Dans l'exposé oral l'étudiant présente une première version du contenu de son essai en vue d'entendre les critiques et commentaires du professeur et des collègues.

ESSAI: À partir de la grille de lecture utilisée en classe, faire une recension critique de 10 articles savants visant tous à expliquer un même phénomène social (i.e., qui partagent le même explanandum).

Critères d'évaluation: articulation, contenu, documentation, forme.

COMMENTAIRES / FICHES DE LECTURE: Soumettre un commentaire de moins de 500 mots sur la lecture de la semaine. Le commentaire doit être remis via la boîte de dépôt avant 12h le jour du cours. À partir du 25 janvier, le commentaire portera plus précisément sur le contenu de la  [fiche de lecture](#) dument remplie.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Exposé oral

Date de remise : À déterminer
Évaluation par les pairs À déterminer
:

Selon le plan de cours

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Répartition de la correction et critères : 75 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Articulation (Cohérence)	25
Contenu (Répond aux attentes)	25
Documentation (Littérature; faits)	25
Forme	25

25 % Évaluation par les pairs

Critère	Notation
Ai-je bien compris de quoi il est question? (Oui: 5; Un peu: 4; Non: 3)	5
Ai-je été convaincu par l'argumentation? (Oui: 5; Un peu: 4; Non: 3)	5

Remise de l'évaluation : Selon le plan de cours.

Directives de l'évaluation : Dans l'exposé oral l'étudiant présente une première version du contenu de son essai en vue d'entendre les critiques et commentaires du professeur et des collègues.

Essai

Date de remise : 28 avr. 2017 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Bureau du professeur, sous enveloppe, et boîte de dépôt ENA

Directives de l'évaluation : À partir de la grille de lecture utilisée en classe, faire une recension critique de 10 articles savants visant tous à expliquer un même phénomène social (i.e., qui partagent le même explanandum).

Critères d'évaluation: Articulation, contenu, documentation, forme

Participation

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 14 %

Remise de l'évaluation : En classe

Directives de l'évaluation : Participation aux échanges (fréquence et pertinence).

18 janvier

Date de remise : 18 janv. 2017 à 15h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 3 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
À remettre au début du cours

Directives de l'évaluation : Commentaire de moins de 500 mots + fiche de lecture dûment remplie le cas échéant.

25 janvier

Date de remise : 25 janv. 2017 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 3 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En plus de la boîte de dépôt, remettre une copie papier au début du cours

Directives de l'évaluation : Commentaire de moins de 500 mots + fiche de lecture dûment remplie le cas échéant.

1 février

Date de remise : 1 févr. 2017 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 3 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En plus de la boîte de dépôts, remettre une copie papier en classe au début du cours.

Directives de l'évaluation : Commentaire de moins de 500 mots + fiche de lecture dûment remplie le cas échéant.

8 février

Date de remise : 8 févr. 2017 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 3 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En plus de la boîte de dépôt, remettre une copie papier en classe au début du cours.

Directives de l'évaluation : Commentaire de moins de 500 mots + fiche de lecture dument remplie le cas échéant.

15 février

Date de remise : 15 févr. 2017 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 3 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En plus de la boîte de dépôt, remettre une copie papier en classe au début du cours.

Directives de l'évaluation : Commentaire de moins de 500 mots + fiche de lecture dument remplie le cas échéant.

22 février

Date de remise : 22 févr. 2017 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 3 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En plus de la boîte de dépôt, remettre une copie papier en classe au début du cours.

Directives de l'évaluation : Commentaire de moins de 500 mots + fiche de lecture dument remplie le cas échéant.

8 mars

Date de remise : 19 janv. 2017 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 3 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En plus de la boîte de dépôt, remettre une copie papier en classe au début du cours.

Directives de l'évaluation : Commentaire de moins de 500 mots + fiche de lecture dument remplie le cas échéant.

15 mars

Date de remise : 15 mars 2017 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 3 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En plus de la boîte de dépôt, remettre une copie papier en classe au début du cours.

Directives de l'évaluation : Commentaire de moins de 500 mots + fiche de lecture dument remplie le cas échéant.

22 mars

Date de remise : 22 mars 2017 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 3 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : En plus de la boîte de dépôt, remettre une copie papier en classe au début du cours.
Commentaire de moins de 500 mots + fiche de lecture dument remplie le cas échéant.

29 mars

Date de remise : 29 mars 2017 à 12h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 3 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En plus de la boîte de dépôt, remettre une copie papier en classe au début du cours.
Directives de l'évaluation : Commentaire de moins de 500 mots + fiche de lecture dument remplie le cas échéant.

5 avril

Date de remise : 5 avr. 2017 à 12h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 3 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En plus de la boîte de dépôt, remettre aussi une copie papier en classe au début du cours.
Directives de l'évaluation : Commentaire de moins de 500 mots + fiche de lecture dument remplie le cas échéant.

12 avril

Date de remise : 12 avr. 2017 à 12h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 3 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
En plus de la boîte de dépôt, remettre aussi une copie papier en classe au début du cours.
Directives de l'évaluation : Commentaire de moins de 500 mots + fiche de lecture dument remplie le cas échéant.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcelement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Matériel didactique

Grilles de lecture

 [Grille vierge](#)

 [Fitzsimmons et al. 2014](#)

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Références

Quelques ouvrages utiles:

 [Brady, H. E., D. Collier and J. Seawright \(2006\)](#). "Toward a Pluralistic Vision of Methodology." *Political Analysis* 14: 353-368.

 [King, G., R. O. Keohane and S. Verba \(1994\)](#). *Designing Social Inquiry: Scientific inference in qualitative research*. Princeton, N.J., Princeton University Press.

Liste des ouvrages cités

Bélanger, É. and **F. Gélinau** (2010). "Does Perceived Competence Matter? Political Parties and Economic Voting in Canadian Federal Elections." *Journal of Elections, Public Opinion and Parties* 20(1): 83-101.

Berthelot, J.-M. (1990). *L'intelligence du social: le pluralisme explicatif en sociologie*. Paris, Presses universitaires de France.

Brossier, M. (2013). "Penser la participation politique par l'impératif religieux: trajectoires d'engagements musulmans au Sénégal." *Revue internationale de politique comparée* 20(4): 189-211.

Cavatorta, F. (2015). "Salafism, liberalism, and democratic learning in Tunisia." *The Journal of North African Studies* 20(5): 770-783.

Duchesne, E., M. Eagles and S. Erfle (2003). "Constituency Homogeneity, Economic Risk and Support for Quebec Sovereignty: A Research Note." *Canadian Journal of Political Science* 36(3): 643-656.

Fitzsimmons, S., A. Craigie and M. A. Bodet (2014). "Canadian Public Opinion about the Military: Assessing the Influences on Attitudes toward Defence Spending and Participation in Overseas Combat Operations." *Canadian Journal of Political Science* 47(3): 503-518.

Kimball, A. L. (2010). "Political survival, policy distribution, and alliance formation." *Journal of Peace Research* 47(4): 407-419.

Marland, A. and **T. Giasson** (2013). "Investigating political marketing using mixed method: the case for campaign spending data." *Journal of Public Affairs* 13(4): 391-402.

Ouimet, M., P.-O. Bédard, J. Turgeon, J. N. Lavis, F. Gélinau, F. Gagnon and C. Dallaire (2010). "Correlates of consulting research evidence among policy analysts in government ministries: a cross-sectional survey." *Evidence & Policy* 6(4): 433-460.

Paquin, J. and **P. Beauregard** (2013). "Shedding Light on Canada's Foreign Policy Alignment." *Canadian Journal of Political Science* 46(3): 617-643.

Tomkinson, S. (2014). "The impact of procedural capital and quality counsel in the Canadian refugee determination process." *International Journal of Migration and Border Studies* 1(3): 276-290.